

**0. GENERALITES**

- 0.1. Constructeur : MBK INDUSTRIE  
Z. I. de ROUVROY - 02100 SAINT-QUENTIN
- 0.2. Marque : MBK
- 0.3. Genre : Cyclomoteur
- 0.4. Type : M5 Variante : 1A, 1B, 1C, 1D, 2D
- 0.5. Puissance administrative : néant

**1. CONSTITUTION GENERALE**

- 1.1 Nombre d'essieux et de roues : 2
- 1.1.1. Emplacement de la roue motrice : AR
- 1.1.2. Emplacement de la roue directrice : AV
- 1.2. Dimensions des pneumatiques :  
Variante 1A Variante 1B Variante 1C, 1D, 2D
- AV : 2 - 17 ou 2 ¼ - 17 2 ¼ - 17 2 ¼ - 17
- AR : 2 - 17 ou 2 ¼ - 17 2 ¼ - 17 2 ¾ - 17
- 1.3. Constitution du cadre ou de la coque : coque en tôle emboutie formant un réservoir à sa partie supérieure avant
- 1.4. Emplacement et disposition du moteur : dans la partie inférieure du cadre, incliné vers l'avant

**2. POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)**

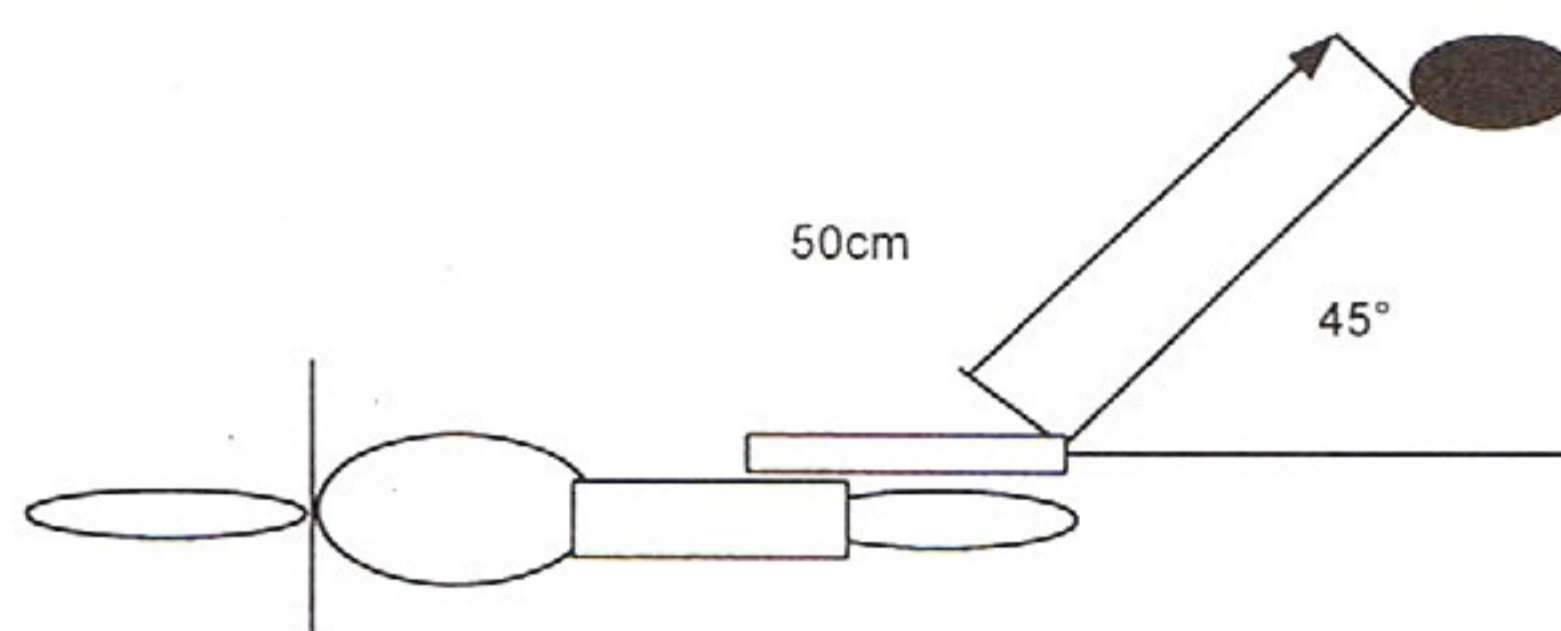
Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.(essieu n°1=essieu avant)

- 2.1. Poids total en charge : 170
- 2.2. Possibilité d'attelage d'un side car : non
- 2.3.
- 2.4. Charge maximale admissible :  
Variante 1A, 1B Variante 1C, 1D, 2D
- 2.4.1. Sur l'essieu 1 : 56 62
- 2.4.2. Sur l'essieu 2 : 114 108
- Variante 1A, 1B, 1C Variante 1D, 2D
- 2.7. Empattement : 1,16 1,19
- 2.8. Poids à vide du véhicule en ordre de marche  
Variante 1A, 1B Variante 1C,1D,2D
- 2.8.1 Total : 49 58
- 2.8.2. Sur l'essieu 1: 23 26
- 2.8.3. Sur l'essieu 2 : 26 32
- 2.9. Porte à faux avant : 0,27 0,277
- 2.10. Porte à faux arrière : 0,3 0,289
- 2.11. Longueur hors tout : 1,73 1,756
- 2.12. Largeur hors tout : 0,7 0,63

**3. MOTEUR**

- 3.1. Dénomination du type :  
Variante 1A,1B,1C,1D : 513 Variante 2D : 512
- 3.1.1. Marque : MBK
- 3.2. Description générale :
- 3.2.1. Type : à combustion interne, à piston en mouvement alternatif et vilebrequin
- 3.2.2. Cycle : à allumage commandé
- 3.2.3. Nombre de temps : 2
- 3.3. Nombre de cylindre : 1
- 3.4. Dimensions :
- 3.4.1. Alésage (mm) : 39,0
- 3.4.2. Course (mm) : 41,8
- 3.4.3. Cylindrée (cm<sup>3</sup>) : 49,9
- 3.5. Rapport volumétrique de compression : 9:1  
Variante 1A, 1B, 1C Variante 2D
- 3.6. Puissance maximale (KW ISO) : 2,35 2,35
- 3.7. Régime de puissance maximale (tr/mn) : 6100 6500
- 3.8. Couple maximal (mdaN ISO) : 0,4 0,415
- 3.9. Régime couple maximal (tr/mn) : 4300 4500
- 3.10. Régime de rotation maximal (tr/mn): 6700 6700
- 3.11. Carburant utilisé : essence
- 3.12. Réservoir de carburant (L) : 4,6
- 3.13. Mode d'alimentation du moteur : par un carburateur
- 3.14. Type de filtre à air : sec

- 3.15. Allumage: par bougie, bobine commandée par un dispositif magnétique sans contact assisté électroniquement
- 3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) : 12
- 3.17. Dispositif d'antiparasitage : oui
- 3.18. Refroidissement du moteur :  
Variante 1A, 1B, 1C, 1D : air Variante 2D: liquide
- 3.19. Nombre de silencieux d'échappement : 1
- 3.19.1. Description : dispositif d'échappement constitué par un cintre suivi d'un volume de section circulaire, terminé par un tube de sortie.
- 3.19.2. Référence Variante 1B: MBK M31 ou SAKURA M183  
Variante 1A, 1C, 1D, 2D: SAKURA M183
- 3.20. Niveau sonore au point fixe :
- 3.20.1. Valeur du niveau sonore dB(A) :  
Variante 1A (version 1) : 88  
Variante 1A (version 2), Variante 1C, 1D, 2D : 91  
Variante 1B : 92
- 3.20.2. Régime de rotation correspondant :  
Variante : 1A, 1B, 1C, 1D : 4575 Variante 2D: 4875
- 3.20.3. Schéma de la position du microphone :



**4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT**

- 4.1. Type de boîte de vitesse : automatique à variation continue
- 4.2. Type d'embrayage : automatique
- 4.3. Type de transmission entre la boîte de vitesse et les roues : par chaîne
- 4.4. Démultiplication de la transmission:
- 4.4.1. Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques (mm) : 2 - 17 , 1665mm -- 2 ¼ - 17 , 1715 mm  
2 ¾ - 17, 1740mm
- 4.4.2. Démultiplication et vitesse à 1000 tr/mn (km/h) : V à 1000tr/mn=(régime/démultiplication) x circonférence (km) x 60mn

	Combinaison des vitesses	Rapport primaire	Rapport econdair	Démultipl Totale	Vitesse à 1000tr/mn en km/h
Variante 1 Version 1	---	3,92	4	15,68	6,38
Variante 1 version 2, 3 et 4	PV	4,19	5,82	24,38	4,28
Variante 1B, 1C, 1D, 2D	GV	2,63		15,3	6,83

- 4.5. Vitesse maximale (km/h) : 45
- 4.6. Indicateur de vitesse :  
Variante 1A, 1B : non (en option) Variante 1C, 1D, 2D: oui
- 4.7. Compteur kilométrique :  
Variante 1A, 1B : non (en option) Variante 1C, 1D, 2D: oui

**5. SUSPENSION**

- 5.1. Avant : fourche télescopique
- 5.2. Arrière : amortisseur télescopique

**6.DIRECTION**

- 6.1. Type de direction : directe , par pivotement de la fourche

**7. FREINAGE**

- 7.1. Frein de service : 1 frein avant et 1 frein arrière à commandes séparées
- 7.1.1. Commande du frein de service :  
Avant : par levier au guidon  
Arrière : par levier au guidon

- 7.2. Répartiteur de freinage : sans
- 7.3. Frein de secours: par indépendance des circuits de frein de service
- 7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :  
Av : variante 1A, 1B, 1C, 1D, 2D (version 1) : mécanique  
          variante 2D (version 2) : hydraulique  
Ar : mécanique
- 7.6. Assistance du frein de service : non
- 7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie :  
variante 2D (version 2) : avant 18,5 cm<sup>3</sup>
- 7.8. Types de freins :
- 7.8.1. Frein de service :
- 7.8.1.1. Sur l'essieu 1 :  
variante 1A, 1B, 1C, 1D, 2D (version 1) : à tambour  
variante 2D, version 2 : à disque
- 7.8.1.2. Sur l'essieu 2 : à tambour

## 8. CARROSSERIE

- 8.1. Carrosserie : solo
- 8.2. Carénage : non
- 8.3. Nombre de place assise : 1

## 9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1. Feux de route : non
- 9.2. Feux de croisement : 1
- 9.3. Feux de position avant : non
- 9.4. Feux rouge arrière : 1
- 9.5. Indicateur de changement de direction :
- 9.5.1. Avant :  
Variante 1A,1B: non (en option) Variante 1C,1D,2D: non
- 9.5.2. Arrière :
- 9.6. Variante 1A,1B: non (en option) Variante 1C,1D,2D: non
- 9.7. Feux stop : 1 incorporé au feu rouge
- 9.8. Eclairage de la plaque d'immatriculation : non
- 9.8.1. Dispositifs réfléchissants :
- 9.8.2. Arrière : 1  
Latéraux : 2 (1 de chaque côté)

## 10. DIVERS

- 10.1 Accessoires :
- 10.1.3. Rétroviseur : 1 à gauche
- 10.1.4. Avertisseur sonore : oui
- 10.1.5. Dispositif antivol :  
Variante 1A, 1B : non Variante 1C, 1D, 2D : oui
- 10.2. Marque d'identité :
- 10.2.1. Emplacement de la plaque constructeur : sur le cadre, au niveau de la colonne de direction
- 10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : sur le cadre, au niveau de la colonne de direction
- 10.2.3. Structure du numéro d'identification : 17 caractères ( Directive 93/34/CEE )
- 10.2.4. Le numéro d'identification commence à :  
Variante 1A, version 1: VG5M51A1002000101  
                          version 2: VG5M51A2002000101  
Variante 1B : VG5M51B1002000101  
Variante 1C : VG5M51C1002000101  
Variante 1D : VG5M51D1002000101  
Variante 2D, version 1: VG5M52D1002000101  
                          version 2: VG5M52D2002000101
- 10.2.5. Identification du moteur :  
Frappe à froid sur le carter moteur

### PROCES VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur MBK, le 4 Décembre 1998, que le véhicule N°VG5M51B1002000099 ci-dessus décrit et présenté comme prototype des véhicules de : MARQUE : MBK

TYPE : M5

satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.73,R.76,R.188,R.188.1 et R.194 à R.199 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application.

La numérotation dans la série du type commence à :

- Variante 1A, version 1: VG5M51A1002000101  
                          version 2: VG5M51A2002000101
- Variante 1B : VG5M51B1002000101
- Variante 1C : VG5M51C1002000101
- Variante 1D : VG5M51D1002000101
- Variante 2D, version 1: VG5M52D1002000101  
                          version 2: VG5M52D2002000101

Fait à SAINT QUENTIN, Le 10 Décembre 1998  
Le Technicien supérieur de l'industrie et des mines  
P. SAINT-SOLIEUX

Vu et approuvé et enregistré sous le N° RPT98L1/042/02Q(0)

Fait à AMIENS, Le 28 Décembre 1998

P/ Le Directeur et par délégation,

le Chef de la Division Contrôles Techniques Energie

J.C. DANGREVILLE

### PROCES VERBAL DE RECEPTION COMPLEMENTAIRE

La modification a pour objet la possibilité d'équiper en option, les véhicules des variantes 1A et 1B, les équipements suivants: des indicateurs de direction, un compteur kilométrique et indicateur de vitesse, des commandes aux poignées et un support de plaque d'immatriculation.

La notice ci-dessus qui précède le Procès-Verbal de réception a été mis à jour conformément aux prescriptions de l'article 5 de l'arrêté ministériel du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules. Cette mise à jour s'applique à partir du N° d'ordre dans la série du type:

Variante 1A, version 1: VG5M51A1002010801

version 2: VG5M51A2002006001

Variante 1B : VG5M51B1002001801

Fait à Saint Quentin, le 16 Juin 2000

Le Technicien supérieur de l'industrie et des mines

P. SAINT-SOLIEUX

Vu et approuvé

et enregistré sous le N°RPT98L1/042/02Q(1)

Fait à Amiens, le 04 Juillet 2000

P/Le Directeur et par délégation,

le chef de la Division Contrôles Techniques Energie

J.C DANGREVILLE

### CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussigné M.B.K. Industrie, constructeur ZI de ROUVROY, 02100 SAINT QUENTIN, certifions que :

a) le véhicule

1) Genre : cyclomoteur

2) Marque : MBK

3) Type : M5 Variante : 1A - 1B - 1C - 1D - 2D

4) Numéro d'ordre dans la série ou numéro d'identification :

5)Carrosserie : solo

6)Source d'énergie : essence

7) Puissance administrative : néant

8) Nombre de place assise (y compris le conducteur) : 1

10) Poids total autorisé en charge : 170 Kg

11)Poids à vide en ordre de marche du véhicule de base ( Kg ) : 49 - 58

12)Poids total roulant autorisé : néant

13)Charge utile du véhicule de base : néant

14) Valeur du niveau sonore dB(A) :

Variante 1A (version 1) : 88

Variante 1A (version 2), Variante 1C, 1D, 2D : 91

Variante 1B : 92

15) Régime de rotation correspondant :

Variante : 1A, 1B, 1C, 1D : 4575 tr/min Variante 2D : 4875 tr/min

est entièrement conforme au type, variante et version décrits plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines(magasins) le : .....

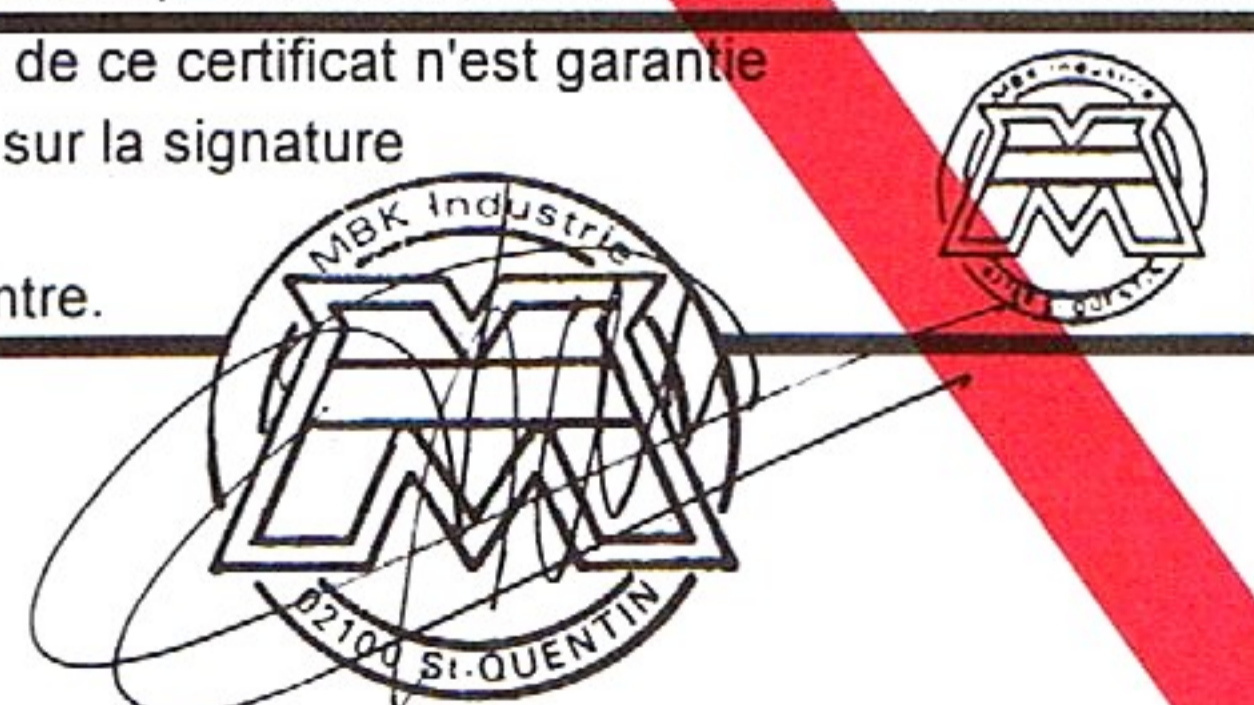
Pour être livré à : .....

(nom et adresse de l'acheteur, ou à défaut, du concessionnaire)

Fait à St QUENTIN, le.....

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature

le cachet du modèle ci-contre.



**Nota :** Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R54 à R62, et R69 à R81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :  
- d'une déclaration à la préfecture  
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par la D.R.I.R.E.